

RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00143
Numéro SIREN : 349 103 531
Nom ou dénomination : OKTAL

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/011518

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/011518**
n° de gestion : **1989B00143**
n° SIREN : **349 103 531 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 25/06/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

OKTAL - Société par actions simplifiée
2 rue Boudeville Immeuble Aurélien II 31100 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2153462

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : OKTAL S.A.S		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2				
Adresse de l'entreprise 2, Impasse Boudeville 31100 TOULOUSE		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET* 3 4 9 1 0 3 5 3 1 0 0 0 4 3		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 1 7				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	CX	1 546 435			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	260 126			
	Fonds commercial (1)	AH	45 735			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	Terrains	AN				
	Constructions	AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
	Autres immobilisations corporelles	AT	792 803			
	Immobilisations en cours	AV				
	Avances et acomptes	AX				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
	Autres participations	CU	432 840			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB			
Autres titres immobilisés		BD				
Prêts		BF	125 592			
Autres immobilisations financières *		BH	33 447			
TOTAL (II)		BJ	3 236 978			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matieres premières, approvisionnements	BL			
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 382		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 432 160		
		Autres créances (3)	BZ	5 981 711		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		
	Disponibilités		CF	1 753 902		
	Charges constatées d'avance (3) *		CH	35 878		
	TOTAL (III)		CJ	10 207 033		
	Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	13 444 012			
		1A	2 424 635			
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	95 887
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Copie certifiée conforme à l'original

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2017

Désignation de l'entreprise		OKTAL S.A.S		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé ... 1 000 000)			DA	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport.			DB	330 693	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	300 000	
	Report à nouveau			DH	3 394 829	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 434 595	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	6 560 118	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	551 244	
	Provisions pour charges			DQ	328 381	
	TOTAL (III)			DR	879 625	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	77 446	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	243 200	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	538 925	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 423 370	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	4 403	
	Autres dettes			EA		
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 292 289	
TOTAL (IV)			EC	3 579 634		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	11 019 377		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 540 143	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	807	

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : OKTAL S.A.S						Néant ☐	*
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF	
		FG	8 055 397	FH		FI	8 055 397
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 055 397	FK		FL	8 055 397
	Production stockée*					FM	(11 856)
	Production immobilisée*					FN	82 397
	Subventions d'exploitation					FO	177 091
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	63 505
	Autres produits (1) (11)					FQ	413 329
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 779 863
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	32 869
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 893
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 183 473
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	155 879
	Salaires et traitements*					FY	2 544 106
	Charges sociales (10)					FZ	1 135 163
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	183 380
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
						GD	153 599
	Autres charges (12)					GE	59 746
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 451 109
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 328 754
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	253 644
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 853
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	96 144
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	351 641
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 013
	Différences négatives de change					GS	177 498
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	190 510
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	161 130
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 489 885

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <u>OKTAL S.A.S</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	76 152
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 734
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	79 886
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 287
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	35 883
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	41 169
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	38 717
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	94 007
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 211 390
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 776 796
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 434 595
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	4 009
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	22 313
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

OKTAL SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 euros
Siège social : Immeuble Aurélien II – 2 rue Boudeville – 31100 TOULOUSE
349.103.531 RCS TOULOUSE
(la « *Société* »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES MIXTES DES ASSOCIES DU 04 MAI 2018
--

L'an deux mille dix-huit et le 4 mai, à 11h00, les associés de la société OKTAL SAS, société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros divisé en 48.000 actions ordinaires, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 349.103.531, se sont réunis au siège social de la société SOGECLAIR à BLAGNAC (31703) 7 avenue Albert Durand, en vue de prendre des décisions collectives mixtes, sur convocation faite par le Comité de Direction, dans les formes et conditions des statuts.

[...]

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Comité de Direction, la collectivité des associés décide l'affectation suivante du report à nouveau et du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Origine

Report à nouveau	3.394.829,42 €
Résultat de l'exercice : bénéfice de	1.434.594,78 €

Affectation

Aux associés, à titre de distribution de dividendes		
Soit un dividende de 18,75 € par action	900.000,00 €	
Report à nouveau	3.929.424,20 €	
Ainsi porté de 3.394.829,42 € à 3.929.424,20 €		
<u>Totaux</u>	<u>4.829.424,20 €</u>	<u>4.829.424,20 €</u>

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 18,75euros.

Il sera mis en paiement à compter du 14 mai 2018.

La collectivité des associés prend acte que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 est :

- A concurrence de 882.000,00 euros, non éligible à la réfaction de 40 % ;
- A concurrence de 18.000,00 euros, éligible à la réfaction de 40 %.

La collectivité des associés, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, reconnaît en outre que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues durant les trois derniers exercices :

Exercice	Montant global éligible à la réfaction de l'article 158-3 du CGI		Montant global non éligible à la réfaction de l'article 158-3 du CGI	Revenu global par titre
	Dividendes	Autres revenus distribués		
31/12/2014	17.460,00 €	Néant	846.540,00 €	18,00 €
31/12/2015	17.460,00 €	Néant	846.540,00 €	18,00 €
31/12/2016	18.187,50 €	Néant	881.812,50 €	18,75 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

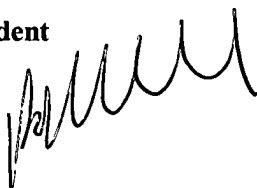
[...]

SEPTIEME RESOLUTION : POUVOIRS A CONFERER

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal des présentes résolutions pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président



S.A.S. «OKTAL»

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

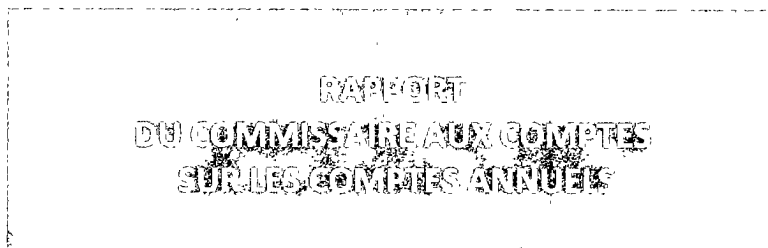
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2017



MOREREAU AUDIT S.A.S.

Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux Comptes
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse



Aux associés de la S.A.S. OKTAL,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OKTAL relatifs à l'exercice clos le 31.12.2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDAMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.01.2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations les plus importantes sont synthétisées comme suit :

CONTRATS A LONG TERME :

Risques identifiés

Les contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode de l'avancement en considérant les éléments suivants :

- le montant du contrat traité ou la prévision de vente,
- le calcul des coûts engagés (main d'œuvre évaluée au coût direct par catégorie de collaborateurs et consommations directes à leur prix d'achat) avec réestimation permanente de la terminaison des affaires,
- le calcul du taux d'avancement en pourcentage des coûts engagés par rapport aux coûts réestimés,
- le calcul de la production de l'exercice en fonction du taux d'avancement des affaires.

Les travaux en cours sont comptabilisés en factures à établir en pourcentage de leur avancement, déduction faite de la facturation émise à la clôture de l'exercice.

Le cas échéant, les facturations afférentes à des travaux restant à faire sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les contrats à exécution successive donnent lieu à l'enregistrement de factures à établir lorsque les prestations rendues n'ont pas été facturées à la clôture de l'exercice.

Considérant les nombreux éléments pris en compte pour le calcul de la production de l'exercice, nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires constituée un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier la reconnaissance du chiffre d'affaires, nos travaux ont consisté principalement à :

- Rapprocher le chiffre d'affaires mentionné dans le compte de résultat avec le chiffre d'affaires calculé au travers de la comptabilité analytique et s'assurer de leur concordance.
- Effectuer une revue des principaux contrats pour vérifier que les éléments pris en compte dans la comptabilité analytique sont conformes à ceux mentionnés dans ces derniers.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V – INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

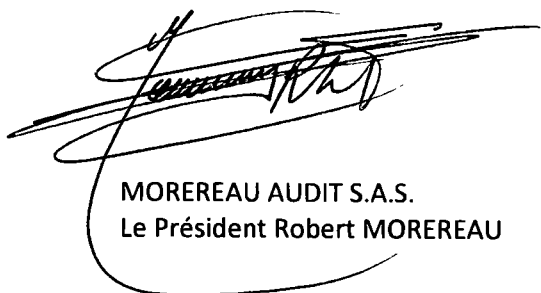
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 06.04.2018

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



MOREREAU AUDIT S.A.S.
Le Président Robert MOREREAU

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

OKTAL S.A.S

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 19/03/18

Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 546 435	1 352 296	194 139	326 741
Concession, brevets et droits similaires	260 126	245 067	15 059	24 164
Fonds commercial	45 735	45 735		45 735
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 852 296	1 643 098	209 198	396 639
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	792 803	685 650	107 153	178 403
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	792 803	685 650	107 153	178 403
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	432 840		432 840	422 740
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	125 592		125 592	158 491
Autres immobilisations financières	33 447		33 447	79 674
TOTAL immobilisations financières :	591 879		591 879	660 905
ACTIF IMMOBILISÉ	3 236 978	2 328 748	908 231	1 235 947

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				29 679
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				15 816
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				45 495
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	3 382		3 382	27 095
Créances clients et comptes rattachés	2 432 160	95 887	2 336 273	4 335 180
Autres créances	5 981 711		5 981 711	5 756 913
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	8 417 254	95 887	8 321 367	10 119 188
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 753 902		1 753 902	1 241 537
Charges constatées d'avance	35 878		35 878	114 541
TOTAL disponibilités et divers :	1 789 780		1 789 780	1 356 078
ACTIF CIRCULANT	10 207 033	95 887	10 111 147	11 520 761

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				



TOTAL GÉNÉRAL	13 444 012	2 424 635	11 019 377	12 756 709
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

OKTAL S.A.S

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	330 693	330 693
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	300 000	300 000
Report à nouveau	3 394 829	2 594 026
Résultat de l'exercice	1 434 595	1 700 803
TOTAL situation nette :	6 560 118	6 025 523
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	6 560 118	6 025 523
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		305 000
AUTRES FONDS PROPRES		305 000
Provisions pour risques	551 244	533 817
Provisions pour charges	328 381	286 164
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	879 625	819 982
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77 446	394 158
Emprunts et dettes financières divers	243 200	99 684
TOTAL dettes financières :	320 647	493 842
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	538 925	678 718
Dettes fiscales et sociales	1 423 370	1 989 920
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 403	2 448
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	1 966 698	2 671 086
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 292 289	2 441 276
DETTES	3 579 634	5 606 204
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	11 019 377	12 756 709



Compte de Résultat (Première Partie)

OKTAL S.A.S

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	8 055 397		8 055 397	10 686 653
Chiffres d'affaires nets	8 055 397		8 055 397	10 686 653
Production stockée			(11 856)	(455)
Production immobilisée			82 397	174 071
Subventions d'exploitation			177 091	244 115
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			63 505	254 391
Autres produits			413 329	607 122
PRODUITS D'EXPLOITATION			8 779 863	11 965 897
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			32 869	14 118
Variation de stock de marchandises			2 893	199
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			3 183 473	4 956 623
TOTAL charges externes :			3 219 236	4 970 939
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			155 879	210 416
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 544 106	3 297 631
Charges sociales			1 135 163	1 512 151
TOTAL charges de personnel :			3 679 269	4 809 781
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			183 380	261 371
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			153 599	202 065
TOTAL dotations d'exploitation :			336 979	463 436
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			59 746	8 603
CHARGES D'EXPLOITATION			7 451 109	10 463 175
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 328 754	1 502 722



Compte de Résultat (Seconde Partie)

OKTAL S.A.S

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 328 754	1 502 722
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	253 644	240 608
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 853	396
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	96 144	21 734
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	351 641	262 738
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	13 013	2 612
Différences négatives de change	177 498	16 780
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	190 510	19 392
RÉSULTAT FINANCIER	161 130	243 347
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 489 885	1 746 069
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	76 152	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 734	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	79 886	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 287	30
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35 883	19 316
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	41 169	19 346
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	38 717	(19 346)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	94 007	25 920
TOTAL DES PRODUITS	9 211 390	12 228 635
TOTAL DES CHARGES	7 776 796	10 527 832
BÉNÉFICE OU PERTE	1 434 595	1 700 803



S.A.S OKTAL

2 Rue Boudeville
31100 TOULOUSE

ANNEXE

L'exercice clos le 31/12/2017 présente un total de bilan avant répartition de 11 019 377 €, un total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste de 9 211 390 €, et dégage un bénéfice de 1 434 595 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017,

OKTAL SAS s'est associée à RENAULT pour développer la simulation numérique pour tester les véhicules autonomes. Pour cela elle a créé une filiale, Autonomous Vehicle Simulation (AV Simulation), à laquelle elle a apporté sa branche d'activité dédiée à l'automobile par un apport partiel d'actif (APA). Elle détient 65% du capital social et RENAULT 35%.

Les notes (ou les tableaux) n° 1 à 17 ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

Élément n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2017 AU 31/12/2017	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		note n°	état fiscal	non signifi- catives	non appli- cables
1	I – REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthodes d'évaluation Calcul des amortissements et des provisions Dérogations Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1 1			X X
	II – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
2	Etat de l'actif immobilisé	2			
3	Etat des amortissements	2			
4	Etat des provisions	3			
5	Etat des échéances ces créances et des dettes	4			
6	Informations complémentaires sur : <i>Eléments relevant de plusieurs postes de bilan</i> <i>Réévaluation</i> <i>Frais d'établissement</i>	4			X X
7	<i>Frais de recherche appliquée et de développement</i>	1			
8	<i>Fonds commercial</i>	5			
9	<i>Intérêts immobilisés</i> <i>Intérêts sur éléments de l'actif circulant</i> <i>Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant</i> <i>Avance aux dirigeants</i>				X X X X
10	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	6			
11	<i>Composition du capital social</i>	7			
12	<i>Charges et produits vis à vis des entreprises liées</i> <i>Parts bénéficiaires</i> <i>Obligations convertibles</i>	8			X X
13	<i>Résultat exceptionnel</i>	9			
14	<i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	10			
15	<i>Tableau de variation des Capitaux propres</i>	11			
16	<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	12			
	III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
17	Engagements financiers Dettes garanties par des sûretés réelles Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	13			X X
18	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	14			
19	Rémunération des dirigeants				X
20	Effectif moyen	15			
21	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	16			
22	Liste des filiales et participations	17			
	IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS				

ANNEXE NOTE N° 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivant du plan comptable général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES UTILISEES

Frais de développement

Les dépenses engagées inscrites en immobilisations, concernent des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets. Les amortissements débutent dès la fin du projet.

La durée d'amortissement retenue cet exercice est passée de 3 à 5 ans, l'impact sur 2017 s'élève à 33 K€ hors IS.

Le montant des amortissements de 2017 s'élève donc à 56 K€ régularisation incluse.

Les dépenses de recherche et de développement comprennent le cas échéant :

- Le coût des matières et services consommés dans la recherche et le développement.
- La rémunération du personnel prenant part directement aux travaux de recherche et de développement et les frais connexes.
- L'amortissement du matériel et des installations, dans la mesure où ils sont utilisés pour la recherche et le développement.
- Une imputation raisonnable des frais généraux ; cette imputation se fait selon des formules semblables à celles qui sont utilisées pour l'imputation des frais généraux aux coûts de production des produits finis.
- L'amortissement d'éléments d'actif incorporels, dans la mesure où ces derniers sont reliés à la recherche et au développement. C'est le cas des brevets ou des licences acquis auprès des tiers pour les besoins de la recherche et du développement.



Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion de frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation pour l'entreprise (soit entre 1 et 3 ans en linéaire).

Fonds commercial

Dépréciation du fonds de commerce à 100% au cours de l'exercice 2017.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Méthode d'amortissements

Les amortissements pratiqués, tant au niveau comptable que fiscal, sont représentatifs de l'amortissement économique ; en conséquence, il n'a pas été constaté d'amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les plans d'amortissement pratiqués dans les comptes individuels sont maintenus en consolidation. Les durées d'amortissement qui ont été déterminées par le groupe sont les suivantes :

CATEGORIE	MODE	DUREE D'UTILITE
Frais de recherche et de développ.	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation quand la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur comptable.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode de l'avancement en considérant les éléments suivants :

- le montant du contrat traité ou la prévision de vente,
- le calcul des coûts engagés (main d'œuvre évaluée au coût direct par catégorie de collaborateurs et consommations directes à leur prix d'achat) avec réestimation permanente de la terminaison des affaires,
- le calcul du taux d'avancement en pourcentage des coûts engagés par rapport aux coûts réestimés,

- le calcul de la production de l'exercice en fonction du taux d'avancement des affaires.

Les travaux en cours sont comptabilisés en factures à établir en pourcentage de leur avancement, déduction faite de la facturation émise à la clôture de l'exercice.

Le cas échéant, les facturations afférentes à des travaux restant à faire sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les contrats à exécution successive donnent lieu à l'enregistrement de factures à établir lorsque les prestations rendues n'ont pas été facturées à la clôture de l'exercice.

Lorsqu'une perte à terminaison est à prévoir sur une affaire, une provision est constituée indépendamment de l'avancement.

Informations relatives au CICE

OKTAL SAS a constaté sur la période, un crédit d'impôt en diminution des charges de personnel, au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 62K€.

Utilisation du CICE

Conformément au I de l'article 244 quater C du CGI, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est utilisé en matière d'investissement.

Evaluation des Stocks

Le stock a été transféré chez A.V. Simulation dans le cadre de l'apport partiel d'actifs.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. En application du règlement ANC N°2015-05 du 2 juillet 2015, les résultats de change sur les dettes et créances commerciales ont été enregistrés en résultat d'exploitation.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.



ANNEXE NOTE N°2**ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

VALEURS BRUTES	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution : Cession/Sortie	Diminution APA AV Simulation	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	2 878 979 €	90 942 €		1 117 625 €	1 852 296 €
Immob. Corporelles	1 022 169 €	68 442 €	1 905 €	295 903 €	792 803 €
Immob. Financières	660 905 €	34 263 €	27 399 €	75 890 €	591 879 €
	4 562 053 €	193 647 €	29 304 €	1 489 418 €	3 236 978 €
AMORTISSEMENTS	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution : Cession/Sortie	Diminution APA AV Simulation	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	2 482 340 €	63 797 €	0 €	948 774 €	1 597 363 €
Immob. Corporelles	843 766 €	73 848 €	0 €	231 965 €	685 650 €
Immob. Financières	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	3 326 106 €	137 645 €	0 €	1 180 739 €	2 283 013 €

ANNEXE NOTE N° 3**ETAT DES PROVISIONS**

NATURE DES PROVISIONS	A l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	APA AV Simulation	A la clôture de l'exercice
Provisions pour pertes à terminaison	19 764 €	45 390 €	19 764 €	8 163 €	37 227 €
Provisions pour pensions et obligations similaires (1)	286 164 €	108 209 €		65 993 €	328 381 €
Provisions pour risques	514 054 €		36 €		514 018 €
Provisions pour dépréciation des stocks	24 055 €			24 055 €	
Provisions pour dépréciation des comptes clients	117 315 €		21 428 €		95 887 €
	961 351 €	153 599 €	41 228 €	98 210 €	975 512 €

(1) Le traitement des engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière prend en considération les changements introduits par la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites. La société a modifié les paramètres de calcul impactés par la réforme, se traduisant notamment par un relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite, ainsi que de l'âge minimal requis pour bénéficier du taux plein.

L'allongement de la durée d'activité induite par cette réforme impacte le montant des indemnités de fin de carrière, la probabilité de présence dans l'entreprise et le nombre d'années sur lequel porte l'actualisation de l'engagement.

La provision pour indemnité de fin carrière a été calculée selon la méthode des unités de crédits projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés au compte de résultat conformément à la recommandation de l'ANC 2013-R-02. La société a décidé de ne pas opter pour la méthode du corridor.



ANNEXE NOTE N° 4
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
• Prêts	125 592 €		125 592 €
• Autres	33 447 €		33 447 €
Créances de l'actif circulant			
• Créances clients et comptes rattachés	2 432 160 €	2 432 160 €	
• Comptes Courants Groupe	5 854 287 €	5 854 287 €	
• Etat et autres collectivités publiques (1)	122 508 €	122 508 €	
• Autres	4 917 €	4 917 €	
• Charges constatées d'avance	35 878 €	35 878 €	
TOTAL	8 608 788 €	8 449 749 €	159 039 €

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
• A 1 an au maximum à l'origine	807 €	807 €		
• A plus d'1 an à l'origine	76 640 €	43 689 €	32 951 €	
Emprunts et dettes financières - Divers	0 €		0 €	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	543 328 €	543 328 €		
Dettes fiscales et sociales	1 423 370 €	1 423 370 €		
Comptes courants Groupe	243 200 €	243 200 €		
Autres dettes	0 €	0 €		
Produits constatés d'avance	1 292 289 €	1 292 289 €		
TOTAL	3 579 634 €	3 546 684 €	32 951 €	0 €



DETAIL DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
Clients et comptes rattachés	1 055 032 €
Autres créances	
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	1 055 032 €
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	339 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 061 €
Dettes fiscales et sociales	
Provisions Dettes/CP	219 636 €
Charges/ CP	105 425 €
Charges salariales à payer	227 473 €
Charges sociales à payer	109 186 €
Impôts charges à payer	63 645 €
TOTAL CHARGES A PAYER	1 086 765 €

CREANCES ET DETTES VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES

	CREANCES	DETTES
OKTAL SE	12 204 €	0 €
SERA	0 €	0 €
AV SIMULATION	897 602 €	208 062 €
MSB DESIGN		3 261 €
SOGECCLAIR AEROSPACE SAS	2 925 €	5 731 €
SOGECCLAIR	5 652 064 €	187 100 €
TOTAL	6 564 794 €	404 153 €



ANNEXE NOTE N° 5**FONDS COMMERCIAL**

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX AMORT.	DEPRECIATION	VALEUR NETTE AU BILAN
Droit au bail				
Eléments acquis du fonds de commerce				
Eléments du fonds de commerce reçus en	45 735 €	0%	45 735 €	0 €
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation				
TOTAL	45 735 €	0%	45 735 €	0 €

ANNEXE NOTE N° 6**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	35 878 €	1 292 289 €
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	35 878 €	1 292 289 €

ANNEXE NOTE N° 7**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions/parts sociales composant le capital au début de l'exercice	48 000	20,83 €
Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales annulées pendant l'exercice		
Actions/parts sociales composant le capital en fin d'exercice	48 000	20,83 €



ANNEXE NOTE N° 8**CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEE**

	CHARGES	PRODUITS
SOGECLAIR	0 €	0 €
AV SIMULATION		460 €
OKTAL SE	0 €	253 644 €
TOTAL	0 €	254 104 €

ANNEXE NOTE N° 9**RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

● Produit à recevoir CVAE 2015 et 2016	24 836 €
● Produit à recevoir contribution additionnelle 3% 2015 et 2016	51 316 €
● Pénalités sur marché	0 €
● Pénalités amendes	-8 €
● charges exceptionnelles sur litige social	-37 428 €
● +/- values sur Cession d'immobilisations incorporelles	0 €
● +/- values sur Cession d'immobilisations corporelles	0 €
	38 717 €

La société a été intégrée fiscalement à la société Mère Sogclair SA à compter du 1er janvier 2014.

ANNEXE NOTE N° 10**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

REPARTITION	MONTANT OU %
1) Par secteur d'activité	
Automobile et ferroviaire	90%
Aéronautique	10%
Industrie	0%
2) Par marché	
● France	65%
● Etranger	35%

ANNEXE NOTE N° 11**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	31/12/2016	AFFECTATION DU RESULTAT	DISTRIBUTIONS DIVIDENDES	AUTRES	31/12/2017
CAPITAL SOCIAL	1 000 000 €				1 000 000 €
PRIME EMISSION	330 693 €				330 693 €
PRIME FUSION					0 €
RESERVE LEGALE	100 000 €				100 000 €
AUTRES RESERVES	300 000 €				300 000 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 700 803 €	-1 700 803 €	900 000 €		1 434 595 €
REPORT A NOUVEAU	2 594 026 €	800 803 €			3 394 829 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 025 522 €				6 560 117 €

ANNEXE NOTE N° 12**VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES**

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
RESULTAT COURANT	1 489 885 €	81 101 €	1 408 784 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	38 717 €	12 906 €	25 811 €
RESULTAT COMPTABLE	1 528 602 €	94 007 €	1 434 595 €

La société OKTAL participe à l'impôt société du groupe à concurrence de l'impôt qu'elle aurait dû acquitter si elle n'était pas membre de l'intégration fiscale. Pour le calcul de cet impôt il sera tenu compte de tous les déficits antérieurs de la filiale qu'ils soient nés avant comme pendant l'intégration. Il en est de même pour les contributions additionnelles et la contribution sur les dividendes distribués.

La société mère reverse à sa filiale les crédits d'impôts qui lui reviennent notamment le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt compétitivité emploi.

Des crédits d'impôt ont été comptabilisés pour l'exercice 2017 dans le compte courant d'intégration fiscale pour un montant total de 451 514 € dont le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 61 714 € et le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) pour un montant de 389 800 € ainsi que l'IS qui s'élève à 94 007 € et la contribution de 3 % sur les dividendes versés en 2017 pour un montant de 27 000 €.

Le Conseil Constitutionnel par décision n° 2017-660 QPC du 06 octobre 2017 a déclaré le versement de la contribution additionnelle de 3% sur les revenus distribués contraire à la constitution. Le remboursement des sommes versées pour les exercices 2015, 2016 et 2017 a donc été demandé auprès du SIE dont dépend la société OKTAL SA avant la date butoir du 31 décembre 2017 pour un montant total de 78 316 €.

ANNEXE NOTE N° 13**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	15 000 €
Cautions sur marchés Euler Hermès	
Cautions sur marchés LCL	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés ● Redevances de credit-bail mobilier restant à payer ● Redevances de credit-bail immobilier restant à payer	
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT
Garanties de paiement reçues de la part de clients	0 €

ANNEXE NOTE N° 14**ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT**

VARIATION DES IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	DEBUT EXERCICE		VARIATION		FIN D'EXERCICE	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
● A déduire l'année suivante						
→ Organic						
● A déduire ultérieurement						
→ Pertes à terminaison	6 588 €		8 542 €		15 130 €	
→ Provision client	2 028 €				2 028 €	
→ Provision pour retraite	95 388 €		14 072 €		109 460 €	
	104 004 €		22 614 €		126 618 €	

Taux d'IS : 33 1/3 %

ANNEXE NOTE N° 15**EFFECTIF MOYEN**

Cadres	51
ETAM	11

TOTAL	62

ANNEXE NOTE N° 16**IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES**

S.A. SOGECLAIR
7 avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

SIRET : 33521826900025

Les états consolidés sont disponibles dans le document de référence sur le site internet
SOGECLAIR.com

ANNEXE NOTE N° 17

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

INFORMATIONS FINANCIERES FILIALES ET	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES	C.A. H.T. DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES	OBSERVATIONS
				BRUTE	NETTE						
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations 1 - Filiales OKTAL SE A.V. SIMULATION 2 - Participations	754 000 €	4 260 669 €	56,06%	422 740 €	422 740 €			3 472 647 €	1 020 432 €	253 644 €	
	6 292 890 €	7 524 300 €	65,00%	10 100 €	10 100 €			5 008 353 €	585 930 €	0 €	

